Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 54 (1966)

Heft: 67

Artikel: La rééducation des fillettes perturbées

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271483

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Allô la ville, ici la campagne

Ou'espérer d'une agriculture de groupe?

Au moment où l'agriculture européenne se out inéluctablement mise en demeure de re-penser ses problèmes de structure afin d'assu-rer sa place dans l'économie future, hommes et femmes du monde rural s'interrogent sur la valeur des nouvelles méthodes de travail et sur l'opportunité d'une planification de leurs

Des groupes de travail, où théoriciens et praticiens clairvoyants confrontent les résul-

praticiens clairvoyants confrontent les résultats de leurs expériences, permettent aux esprits de s'ouvrir aux tendances nouvelles. Au cours d'une de ces sessions d'études, des paysannes représentant divers secteurs de l'agriculture européenne cherchaient à déterminer l'évolution qui permettrait de libérer la paysanne d'astreignantes besognes afin de la replacer au centre d'activités féminines plus en rapport avec ses forces et ses goûts. Il fut suggéré une mécanisation plus poussée qui se substituerait à la trop fréquente participation de la femme aux travaux extérieurs. D'autres suggestions émanant des représentantes de pays d'élevage où la femme partradition est soumise à des incursions fréquentes aux écuries familiales, prônaient les étables communautaires et voyaient dans ce système coopératif l'unique moyen de sortir

etantes communautaires et voyatent dans ce système coopératif l'unique moyen de sortir la paysanne d'un secteur des moins féminins. ... Coopératives de machines, étables com-munautaires, l'idée d'une centralisation de forces et des moyens financiers faisait son

L'agriculture de groupe

Et c'est alors que chaque déléguée rappor-tait ses expériences régionales, qu'une jeune exploitante de Haute-Savoie, relatant les résultats obtenus dans son pays, allait bien au-delà des essais timidement hasardés en communauté : avec enthousiasme, elle décrivit une agriculture de groupe qui, de prime abord pouvait heurter les traditionnalistes habitués à une agriculture individualiste et à une ex-

a une agriculture maiotauausse et à une ex-ploitation à caractère familial. Et pourtant, à l'entendre, force était d'ad-mettre le séduisant de la situation qu'elle dé-peignait : communauté de travail groupant deux ou trois exploitations, mise en commun d'un parc à machines important, répartition des activités selon les goûts et compétences de chacun. Enfin et surtout, cette collabora-tion de tous les instants entre plusieurs exploitants qui permet un horaire moins chargé, où trouvent enfin place des congés, voire des va-cances, dont l'inexistence avait incité jus-qu'alors tant de jeunes à quitter l'agriculture.

Ou'en est-il chez nous?

Depuis quelques années, ce mouvement coopératif donne naissance à des associations d'achat et d'utilisation en commun de machines agricoles. Parant ainsi au manque de main-d'œuvre et groupant des surfaces cultivables assurant la rentabilité du capital investi, ces coopératives étaient les premiers signes de l'évolution souhaitée par la jeune adaptation. génération.

Et si toutes les expériences ne furent pas concluantes, toutes furent intéressantes et ou-vraient la route à une communauté de travail plus grande. Déjà quelques associations inté-grales, réunissant sous une gestion unique deux ou trois exploitations, confirment cette aeux ou trois exploitations, confirment cette tendance, et si à cette heure, nous manquons de recul pour juger valablement de ces jeu-nes expériences, relevons toutefois qu'aucun de ces pionniers ne souhaiteraient revenir à une agriculture de structures traditionnelles.

Quatre familles, une communauté de travail

A l'heure de la Confédération européenne de l'agriculture, ce serait raccourcir terriblement notre optique de s'en tenir uniquement au résultat de nos expériences belvétiques: un coup d'œil hors de nos frontières nous incite aujourd'hui à analyser la situation d'une coopérative agricole de Haute-Savoie, dont l'expérience déjà longue et la stabilité permettent de considérer comme une expérience valable.

A l'origine, trois frères, chacun proprié-A l'heure de la Confédération européenne

rience valable.

A l'origine, trois frères, chacun proprié-taire d'un petit domaine de type tradition-nel, où femmes et enfants étaient constam-ment mis à contribution.

ment mis à contribution.
L'attraction des villes voisines et le tourisme qui s'implantait dans la région les obligèrent à modifier leurs structures agricoles.
C'est alors que l'expérience d'une communauté de travail fut tentée. Une quatrième
exploitation — celle d'une sœur mariée —
s'intégra à la coopérative. Ils constituérent
alors une société civile dans laquelle bétail et
chédail représentent la mise en commun.
Chacun reste maître de son bien-fonds pour
lequel lui est versé un fermage.

Aujourd'hui, 80 hectares font vivre ces uatre familles: 14 hectares sont consacrés l'arboriculture (avec vente de jus de fruit) t une stabulation libre de quarante vaches laitières constitue une autre source de revenus.

laitières constitue une autre source de revenus.
Chaque famille a sa maison et son ménage propre. Afin de garder la cohésion nécessaire à la bonne marche d'une exploitation pareille, les quatre agriculteurs partagent leur petit déjeuner et au cours de ce seul repas pris en commun établissent les plans de la journée et la répartition du travail. Car, comme le relevait un des membres de cette communauté: «Ce n'est pas avec des décrets ni des lois qu'on crée des corporations. Mais avec beaucoup de bon sens et d'auverture d'esprit...»

Et le rôle des épouses ?

Rendues à leur cercle familial, elles ne s'y retranchent pas dans un rôle d'arrière plan. La comptabilité et la commercialisation des produits du verger leur permettent de suivre dans leur secteur respectif les chefs d'exploi-

Elles apprécient d'être déchargées des besognes pénibles et ne regrettent en rien le grand ménage collectif, source de si fré-quents conflits. Les acomptes versés au long de l'année selon les besoins de chaque ménage leur assure une autonomie financière que leur envie trop de jeunes paysannes dépendant encore de la bourse d'une belle-famille.

L'avenir des enfants?

Quatorze enfants constituent la génération

Quelles perspectives d'avenir leur réserve Quelles perspectives d'avenir leur reserve une communauté de travail de ce type ? La, force est d'admettre que tout projet n'est qu'hypothèse. Y aura-t-il dans la génération future ce même esprit coopératif, cette même souplesse de caractère qui ont permis à quatre exploitants de renoncer à une autonomie entière et de sortir d'un individualisme farouche pour vivre mieux leur existence de terrien ?

« Nous n'engageons nullement l'avenir, précisent-ils, nous cherchons simplement à faire un présent acceptable et vivable. » Et pour l'agriculteur d'aujourd'hui, c'est

déjà tout un programme.

Yvonne Bastardot

Réflexions de deux animateurs de jeunesse

M. Jean-Pierre Galland a fait ses études à l'Ecole de service social, parallélement à son activité d'assistant social au Service du Tuteur général; il était donc bien placé pour choisir comme sujet de son travail de diplóme: « Les caractéristiques du travail social au Service du Tuteur général à Genève». Il en a présenté les grandes lignes et les conclusions le lundi 20 juin, à l'aula de l'Ecole d'études sociales. A première vue, il peut sembler que l'assistant social au Service du Tuteur général se trouve placé devant un dilemme constant entre les normes techniques du travail social et les normes juridiques. En fait, ces dernières sont avant tout normatives et le Code civil laisse une assez grande latitude dans leur application. Etant donné les nombreuses possibilités de recours et de modification possibles entre la première mesure prise par l'assistant social et l'ultime décision du Tribunal fédéral, des progrès techniques sont parfaitement possibles dans le cadre fourni par le Code civil. Toutefois dans le cas d'attribution d'enfants lors de divorces, il est presque impossible de revenir en arrière. Il faut aussi se souvenir que lorsqu'une affaire a également un aspect pénal, celui-ci prime le civil.

Après une analyse des diverses fonctions juridiques du Service du Tuteur général dont les quae

affaire a également un aspect pénal, celui-ci prime le civil.

Après une analyse des diverses fonctions juridiques du Service du Tuteur général, dont les quarante collaborateurs s'occupent d'environ deux mille cas, y compris mille enfants qui dépendent entièrement de lui, M. Galland a examiné dans une seconde partie les aspects techniques du travail social dans ce service. En dépouillant deux cent trente dossiers sur une période de près de dix ans selon les points de repère préconisés par le Dr Jaeggi, il a constaté un certain nombre d'analogies et de différences selon que les enfants étaient d'origine genevoise ou des confédérés virant à Genève. Pourquoi, par exemple, a-t-il été placé en institutions une plus forte proportion d'enfants genevois que les Bernois ou les Vaudois? Alors que, quelle que soit leur origine, la moitié des enfants ont d'û fréquenter des classes spéciales.

La mère est irremplacable

La mère est irremplaçable

Une moindre proportion d'échecs a été enregistrée lorsque des enfants de parents divorcée étaient pris en charge encore bébés, qu'entre 1 à 5 ans et, à plus forte raison, à l'âge scolaire. L'auteur affirme que l'attribution de la puissance paternelle au père peut être une cause de graves échecs. Tous ies enfants dans cette situation ont du suivre des classes spéciales et lous ceux auxquels il a parlé personnellement étaient restés plus attachés à leur mère. M. Galland est arrivé à ces conclusions par l'examen des dossiers de deux cent trente enfants pris en charge à la suite du divorce de leurs parents. Elles sont entièrement confirmées par le sort des illégitimes et des orphélins également confiés au Tuteur général et rejoignent ainsi les données de la psychanalyse.

Les principales conclusions de M. Galland sont que, la famille étant pour l'enfant essentiellement la mère naturelle ou adoptive, il faut tout faire pour sauvegarder son lien avec elle; il faut en outre que la décision prise soit acceptable et acceptée par l'enfant. Enfin, il faut assurer une continuité dans le traitement, ce qui implique un travail d'équipe au Service du Tuteur général aussibien que dans les institutions, car les dossiers ré-

vèlent combien ont été néfastes les changements relativement fréquents dans une courte période d'assistant social ou d'éducateur.

M. Gilbert Zbären a fait partie de la première volée des étudiants de la nouvelle Ecole d'animateurs de jeunesse et y est donc arrivé ayant déjà une certaine expérience pratique au sein de l'Union hérétienne de jeunes gens et qu'il a poursuivie par la suite. Ce sont ses réflexions sur le rôle de l'animateur de jeunesse en milleu structuré qu'il a présentées comme travail de diplôme à l'Ecole d'études sociales de Genève.

Par milieu structuré, il entend des mouvements de jeunesse comme l'Union chrétienne dont les membres sont d'unent inscrits, dont les séances ont lieu selon un horaire régulier avec un programme bien défini, par opposition au centre de loisirs plus ouvert et s'adaptant davantage au goût du moment. Il est toutefois juste de dire que ce sont souvent les mouvements de jeunesse qui ont créé les centres de loisirs pour répondre à certains besoins et pour lesquels ils ont d'emblée engagé des animateurs professionnels, alors qu'euxemens hésitent encore à le faire et sont le plus souvent dirigés par les bénévoles. Mais les occupations professionnelles de ces bénévoles leur laissent de moins en moins de temps au moment où les loisirs se développent et où il faut souvent de nouvelles techniques pour attirer et retenir les jeunes.

M. Zbären a cherché et — semble-t-il — réussi à démontrer que les mauvement strusturés.

de nouvelles techniques pour attirer et retenir les jeunes.

M. Zbären a cherché et — semble-t-ill — réussi à démontrer que les mouvements structurés auraient tout intérêt à employer eux aussi un animatur professionnel. La principale valeur de celui-ci provient du fait que, donnant tout son temps à son travail, il peut le repenser et le faire évoluer. Cet avantage est en même temps un danger, puisque faisant beaucoup de choese, l'animateur risque de se croire omnipotent et ainsi de décourager les bénévoles dont la collaboration reste indispensable. Le seul travail valable est un travail collégial de l'animateur, des bénévoles se sersponsables. En outre, si les bénévoles se sentent soutenus et encadrés, l'animateur assurant la continuité, ils resteront plus longtemps.

Les camps mixtes d'adolescents

En rédigeant son étude sur les camps mixtes d'adolescents, Mme Pierette Béday Hauser s'est aussi basée sur une expérience personnelle faite dans le camp organisé en commun par le Centre social protestant et l'Union chrétienne à Planachaux en été 1985, mais elle n'a pas eu le temps de nous parler en détail. Elle a plutôt présenté quelques remarques générales et ses conclusions à propos d'un sujet qu'elle a choisi en grande partie parce que les camps mixtes d'adolescents sont encore peu connus à Genève et que tant les parents que d'autres personnes s'en méfient un peu.

mêmes.

Tant M. Frelick que M. Moppert ont estimé que cette étude mériterait une lecture attentive de la part des autorités universitaires, ainsi que dos étudiants suisses. Le pasteur Frelick a notamment regretté que l'Université ne profite pas davantage de l'enrichissement apporté par les étudiants étrangers, y compris leurs conceptions des études.

parents que d'autres personnes s'en méfient un peu.

Elle-même pense qui si ces camps accueillent un groupe limité en âge et en nombre, ils peuvent remplir leur but avec succès en procurent aux adolescents des moments heureux et une vraidétente, tout en donnant à chacun la possibilité d'enrichir sa personnalité en découvrant ses propres ressources, en participant à une vie d'équips, en faisant l'apprentissage du sens des responsabilités et d'un contact qu'ils n'ont, en général, pas encore expérimenté à l'école ou dans les mouvements de jeunesse; ils prennent ainsi conscience de la complémentarité de leurs rôles.

L'encadrement est le plus important élément de réussite et, lorsqu'on a demandé à Mme Béday quels étaient les points sur lesquels il y aurait lieu d'attirer plus particulièrement l'attention de tuturs moniteurs de tels camps, elle a répondu que c'était justement que les responsables vivent ensemble l'expérience et aussi qu'ils traitent les adolescents en adultes, tout en ayant un programme de rechange en réserve.

Les étudiants asiatiques

Les étudiants asiatiques

Celui de Mile Edmée Jacot, élaboré sous la direction du pasteur J.-P. Frelick, directeur du Foyer John Knox, était consacré aux étudiants asiatiques — en majorité des Chinois, des Indiens et des Vietnamiens — à l'Université de Genève. Il en ressort que ces étudiants se sentent isolés, vourdraient être plus encadrés pendant leurs études, pouvoir mieux apprendre à connaître la Suisse et les Suisses. Il se lient, en général, davantage avec leurs camarades étrangers, leurs principales relations avec des Suisses se limitant à celles de leurs logeurs. A noter qu'aucun ne s'est plaint d'ostracisme ethnique, mais qu'ils ont été très heureux que quelqu'un s'intéresse à leur sort, d'autant plus que Mile Jacot a pu parfois leur donner des indications utiles ou les aider à résoudre des difficultés. Ils avaient souvent des diédes assez précises sur les améliorations à apporter à l'enseignement universitaire dont ils appréciaient le caractère apolitique; la plupart de leurs suggestions sont très proches de celles formulées par les étudiants suisses euxmémes.

Tant M. Frelick que M. Moppert ont estimé que

COMMUNIQUÉ

La tuberculose n'est pas vaincue

La Confédération, les cantons et les communes appuient fortement la lutte contre la tuberculose. L'expérience montre cependant qu'un tiers des fonds nécessaires doivent provenir d'autres sources. Votre aide nous est indispensable. Faites bon accueil aux cartes que vous recevrez dans vos boîtes aux lettres.

La rééducation des fillettes perturbées

Sous le titre «L'adaptation sociale de jeunes

Sous le titre «L'adaptation sociale de jeunes femmes ayant présenté des troubles neuro-psychia-riques dans leur enfance», Mile Catherine Cornaz, étudiante de l'Ecole d'études sociales de Genève, a présenté, le 31 mai, à la salle des conférences du Service de l'enfance, à Lausanne, le résumé d'une étude qu'elle avait entreprise en vue de l'obtention de son diplôme d'assistante sociale. En ouvrant la séance, la directrice de l'Ecole de Genève, Mille M.-L. Cornaz, a remercié le Dr Bergier ant d'avoir accordé l'hospitalité du Service de l'enfance pour cette séance que d'avoir dirigé le travail lui-même. Elle a aussi vu, dans la présence du directeur et de plusieurs collaborateurs de l'Ecole de service social de Lausanne, un symbole de l'amicale collaboration qui unit les deux écoles romandes.

de l'amicale collaboration qui unit les deux écoles romandes.

L'enquête de Mile Catherine Cornaz avait pour but d'étudier les capacités éducatives de jeunes mères de famille qui, en raison d'une enfance perturbée, avaient séjourné entre 1938 et 1955 dans une institution médico-pédagogique de Lausanne. A titre comparatif, elle a ususi cherché à connaître le sont des fillettes ayant séjourné dans l'établissement à la même époque mais n'ayant pas eu d'enfants plus tard, ainsi que les conditions familiales et sociales ayant motivé les admissions au ocurs des amnées 1961-1963.

Après un premier dépouillement des dossiers de l'institution ainsi que de ceux d'autres organismes qui s'étalent occupés des 158 personnes des deux sejour dans l'établissement, elle a cherché à prenente contact directement par questionnaire ou par entretien personnel.

Heureux résultats

En fait, elle a reçu treize questionnaires en retour et a vu vingt et une jeunes mères, en général chez elles ; elle en a retiré l'impression qu'elles se comportaient en somme comme la moyenne des mères de chez nous, même si elles avaient tendance à minimiser les soucis que pouvait leur causer l'éducation de leurs enfants. Elles ont conclu le plus souvent des mariages heureux avec des hommes gagnant honorablement leur vie, ce qui a contribué à les relever dans l'échelle sociale et à les revaloriser à leurs propres yeux. Malgré cela, leur enfance malheureuse semble avoir laisés une blessure mal cicatrisée, ce qui explique peut-être pourquoi elle riont guêre de contact avec leur propre famille et peu de relations sociales en général.

Ayant souffert elles-mêmes d'un manque d'amour maternel dans leur jeune âge, elles en donnent beaucoup à leurs enfants, ne travaillant pas hors du foyer à part une ou deux exceptions, contrairement à la majorité des mères des enfants dont s'occupe actuellement le Service de l'enfance, a dit le Dr Bergier plus tard. On peut pourtant se

demander si elles sauront, lorsque leurs enfants grandiront, leur manifester un amour plus oblatif moins possessif

grandiront, leur manifester un amour plus oblatif et moins possessif.

Quelques-unes avaient connu plusieurs placements avant que leurs difficultés ne motivent leur entrée dans l'institution et l'on a remarqué que celles qui avaient été enlevées à leur famille encore très jeunes avaient mieux supporté le traumatisme de la séparation et s'étaient mieux adaptées à leur nouveau milieu que les autres. Elles ont pourtant toutes eu un début dans la vie malheureux et en ont souffert. Plusieurs ont eu des diffét peu ou mal initiées.

Mile Cornaz a mis en évidence le fait que celles qui avaient été bien encadrées entre 16 et 20 ans, soit au cours d'une formation professionnelle correspondant à leurs goûts et capacités, soit par leur mariage avec un homme valable, s'étaient beaucoup mieux stabilisées que les autres.

Le Dr Bergier a félicité Mile Cornaz du tact dont elle avait fait preuve au cours d'entretiens qui ont immanquablement réveillé des souvenirs pénibles. Il a relevé la finesse des portraits des vingt et une jeunes femmes, dont Mile Cornaz n'avait cité que deux en exemple. Il a aussi indiqué d'autres poits intéressants qu'elle n'avait pas eu le temps de mentionner dans son exposé succinct, comme le fait que dans l'institution en question les garçons sont toujours plus nombreux que les filles, peut-être parce qu'ils extérorisent davantage leurs difficultés. Il a aussi relevé combien une comparaison entre le groupe des jeunes femmes vues et les autres aurait été instructive, ainsi qu'une entre le nombre de placements antérieurs à celui dans l'établissement autrefois et à une époque plus récente. D'autre part, si l'on constate les mêmes raisons sociales et personnelles comme motifs d'hospitalisation dans les deux périodes, on reharque dans la plus récente à la fois plus de parents, il y a aussi plus de troubles psychiques qu'autrefois et peut-être le succès relatif dans la vie des vingt et une jeunes femmes vues est-il du en partie à ce qu'il n'y avait ni maladie mentale ni débilité dans leurs antécédents, même si elles étaient très perturbées au moment de leur admission. Le Dr Bergier a félicité MIle Cornaz du tact dont

sion. Plusieurs auraient voulu devenir nurses ou infir-mières, donc avoir la possibilité d'entourer quel-qu'un et toutes désiraient des enfants. Serait-il judicieux de faire davantage appei au sentiment maternel dans la rééducation des jeunes filles diffi-ciles ?

ciles?

Le Dr Bergier ayant donc dit combien Mille Cornaz méritait le diplôme qui allait lui être décerné,
a exprimé l'espoir que certains points de son étude
soient repris et approfondis par d'autres futurs assistants sociaux.